

TRANSPORT MARCHANDISES DANGEREUSES

Réf : TMD



OBJECTIF

Etre Savoir identifier et contrôler un véhicule transportant des matières dangereuses, connaître les diverses composantes des règles en vigueur.

PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS

Toute personne intervenante dans la chaîne des Transport ADR(acheteur, chargeur, déchargeur, etc.).

PROGRAMME

1/ Formation théorique

- ✦ Organisation de la sécurité
- ✦ Risques liés aux activités industrielles
- ✦ Les hommes
- ✦ Les documents et placardage
- ✦ Comportement individuel

Validité de 3 ans

2/ Formation Pratique

Exercices pratiques.

3/ Evaluation

Evaluation des connaissances et du savoir-faire.

Obligations :

Selon le chapitre 1.3 de l'ADR l'ensemble du personnel intervenant dans le cycle de des TMD doit recevoir une formation sur la signification des étiquettes de dangers, la signalisation orange, et connaître les procédures de signalement en cas d'anomalies ou d'accident.

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation est délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait à l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.



Durée de la formation : 1 jour